



Fédération des  
Entreprises  
Romandes

FER Genève - FPE Bulle - UPCF Fribourg  
FER Arcju - FER Neuchâtel - FER Valais

Département fédéral de l'économie, de la  
formation et de la recherche (DEFR)  
3003 Berne

[ds@seco.admin.ch](mailto:ds@seco.admin.ch)

A l'attention de  
Monsieur Guy Parmelin,  
Président de la Confédération

Genève, le 1<sup>e</sup> juin 2026  
ZN/3420 – FER No 20-2026

## Procédure de consultation : Promotion économique pour les années 2028 à 2031

Monsieur le Président de la Confédération,

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) réunit six associations patronales interprofessionnelles cantonales, représentant la quasi-totalité des cantons romands. La FER défend les intérêts de ses quelques 47'000 membres, dont le fonctionnement, la prospérité et la compétitivité dépendent d'un environnement économique et politique favorables. La promotion économique contribue grandement à la prospérité et à la compétitivité de la Suisse.

Le 25 février 2026, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur le message concernant la promotion économique pour les années 2028 à 2031. Celui-ci donne un aperçu de l'impact de la promotion économique durant la période en cours et présente les objectifs, les priorités et les moyens financiers prévus pour la période à venir. Cette consultation porte sur les arrêtés financiers qui permettent de maintenir et de développer les instruments dont le financement échoit fin 2027 (pour un montant total de 392,21 millions de francs), à savoir la cyberadministration en faveur des PME, Innotour, Suisse Tourisme, la promotion des exportations et la promotion de la place économique.

La Fédération des Entreprises Romande saisit volontiers l'opportunité de prendre position dans le cadre de la présente consultation.

### 1. De manière générale

Globalement, la FER soutient l'orientation de la politique de promotion économique proposée par le Conseil fédéral pour la période 2028 à 2031. Cette orientation est pertinente dans un contexte international marqué par un renforcement du protectionnisme et une intensification de la concurrence

entre places économiques, qui imposent à la Suisse de consolider ses conditions-cadres et sa compétitivité. Toutefois, cette orientation doit clairement être axée sur le marché, la durabilité et le fédéralisme.

Notre Fédération salue la priorité donnée aux PME, l'intégration des thèmes transversaux que sont la numérisation et la durabilité, ainsi que la volonté de renforcer les synergies entre instruments de promotion. Il est en revanche essentiel que cette politique demeure subsidiaire, ciblée et efficace, en évitant toute intervention excessive de l'Etat dans les dynamiques de marché. De plus, les mesures doivent être mise en œuvre rapidement, avec un impact mesurable, ainsi qu'avec une force efficace. Il est également prioritaire de réduire la bureaucratie avec un usage cohérent du numérique pour simplifier réellement les procédures.

## **2. Principales revendications**

### **- Allègement des charges administratives et numérisation**

Il est nécessaire de réduire durablement la charge administrative pesant sur les entreprises, en particulier les PME, qui sont les plus exposées à la complexité réglementaire. La Suisse est en retard et le développement de la plateforme EasyGov constitue à cet égard un levier central, permettant de : simplifier les démarches administratives, améliorer l'efficacité des échanges avec les autorités et de réduire les coûts et le temps consacré aux formalités. La FER soutient donc la poursuite du développement d'EasyGov et la poursuite de la numérisation des démarches pour les PME. L'objectif d'en faire la plateforme de référence de l'administration numérique pour les entreprises fait sens.

### **- Innovation, tourisme et coopération**

Notre Fédération soutient la poursuite et le ciblage de la promotion de l'innovation et de la coopération dans le tourisme, notamment à travers les instruments Innotour et Suisse Tourisme. Ces derniers jouent un rôle clé pour renforcer la compétitivité du secteur, stimuler les projets innovants et favoriser la mise en réseau des acteurs. Une attention particulière doit être accordée à l'efficacité des instruments et à l'utilisation optimale des moyens financiers disponibles. Le renforcement du transfert de connaissances, de la coopération interrégionale et des projets numériques évolutifs va dans la bonne direction et doit être poursuivi.

### **- Politique régionale et coopération**

La politique régionale revêt une importante stratégie pour réduire les disparités territoriales, valoriser le potentiel économique des régions ou encore maintenir des conditions de vie attractives hors centres urbains. Dans ce contexte, la FER soutient le renforcement des programmes de coopération régionale et transfrontalière, la promotion des écosystèmes régionaux d'innovation et les initiatives visant à améliorer les conditions-cadres locales. Toutefois, le projet de retrait progressif de la Confédération de la politique régionale à l'horizon des années 2030 nécessite une attention particulière. Il conviendra de garantir une transition ordonnée, de préserver les compétences acquises et d'assurer la continuité des projets structurants.

### **- Promotion des exportations et accès aux marchés**

La promotion des exportations constitue un élément stratégique de la politique économique suisse, dans un contexte international de plus en plus incertain. Notre Fédération soutient le maintien d'un dispositif

efficace via Switzerland Global Enterprise (S-GE), qui contribue de manière importante à la mise en œuvre performante des accords de libre-échange. La Suisse a négocié beaucoup de nouveaux accords – il faut maintenant que les acteurs économiques les utilisent, sachant que ce n'est pas toujours évident. L'accompagnement des PME dans leur internationalisation et le développement de services adaptés aux besoins des entreprises doivent également être soutenus. La FER insiste également sur l'importance de tirer pleinement parti des accords commerciaux existants, la nécessité de poursuivre la conclusion de nouveaux accords et le renforcement de l'information et du conseil aux entreprises. La promotion des exportations doit aussi contribuer à attirer des investissements et positionner la Suisse dans les chaînes de valeur internationales.

#### - **Promotion de la place économique**

Le maintien d'une promotion ciblée de la place économique est essentiel pour renforcer l'attractivité de la Suisse comme lieu d'implantation engageant (particulièrement pour les entreprises innovantes à forte valeur ajoutée), notamment en lien avec les besoins des régions et des PME. Il faut soutenir la coordination entre la Confédération et les cantons. Il est toutefois crucial que cette promotion reste ciblée et complémentaire aux efforts cantonaux, qu'elle tienne compte des besoins spécifiques des PME et contribue à un développement économique équilibré entre régions.

### **3. Conclusion**

En résumé, la Fédération des Entreprises Romandes soutient l'orientation générale de la promotion économique pour les années 2028 à 2031, qui répond de manière adéquate aux défis actuels. Elle appelle toutefois à :

- Miser sur plus de vitesse d'exécution,
- Renforcer l'allègement administratif et la numérisation,
- Cibler les instruments de promotion sur leur efficacité,
- Maintenir un soutien fort aux exportations,
- Et assurer une cohérence entre politique régionale, innovation et attractivité du site suisse.

Une mise en œuvre rigoureuse, orientée résultats et respectant les principes de subsidiarité et d'efficacité, sera déterminante pour garantir le succès de cette politique.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, à l'expression de notre haute considération.



Arnaud Bürgin  
Secrétaire général



Valérie Bourdin Karlen  
Déléguée aux affaires fédérales  
et régionales

#### **La Fédération des Entreprises Romandes en bref**

Fondée le 30 juillet 1947 à Morat, son siège est à Genève. Elle réunit six associations patronales interprofessionnelles cantonales (GE, FR, Bulle, NE, JU, VS), représentant la quasi-totalité des cantons romands. La FER comprend plus de 47'000 membres.